

LIVRET D'ACCUEIL

« Hospitalisation de jour »

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Pour votre prise en charge dans notre unité d'anesthésie et de chirurgie ambulatoire, nous vous demandons de bien vouloir prendre connaissance des informations contenues dans ce livret d'accueil.

1. Préparez votre arrivée

VOUS AUREZ AU PREALABLE UN RENDEZ-VOUS CHEZ LE MEDECIN ANESTHESISTE.

Pour cela, contactez le **04.67.35.66.71**

Apportez ce jour là, vos ordonnances en cours (Traitement habituel)

Administratif

Votre hospitalisation est fixée à l'avance, vous pouvez constituer votre dossier administratif, sans attendre le jour de votre admission. Pour cela, présentez-vous au bureau des entrées lors de votre rendez-vous avec l'anesthésiste (selon la demande du chirurgien), muni des documents suivants :

- ✓ **Carte d'identité ou passeport**
- ✓ **Justificatif d'assurance maladie :**
 - Carte vitale avec attestation sur support papier,
 - Carte de mutuelle ou prise en charge,
 - Attestation CMU,
 - Volet 2 de la déclaration d'accident du travail,
 - Carnet de soins gratuits,
 - Notification d'allocations spécifiques,
 - Décision d'attribution de l'aide médicale d'Etat
- ✓ **Avant votre hospitalisation, vous aurez pris soin de vous munir de tous les examens médicaux :**
 - Analyses de sang,
 - Consultation de cardiologie,
 - Radiographies, etc...

Sachez que si une anesthésie est prévue, il vous sera impossible de repartir seul, la conduite en post opératoire étant formellement interdite toute la journée. Vous devez vous organiser (famille, ami, etc.) ou prévoir un VSL auprès du secrétariat du chirurgien (prise en charge dès qu'il y a geste opératoire avec anesthésie).

Hygiène

Une préparation optimale permet de **prévenir tout risque d'infection** :

- ✓ Effectuer à votre domicile une douche à la Bétadine ou Hibiscrub la veille et le matin selon la prescription médicale et mettre des vêtements propres
- ✓ Retirer bijoux, vernis, maquillage
- ✓ Retirer au dernier moment, lentilles de contact et prothèses dentaires éventuelles

A jeun

Il vous faudra être à jeun, **ne pas manger, ni boire ni fumer durant les 6h précédant l'horaire d'entrée à la clinique** (sauf mention contraire de l'anesthésiste ou du chirurgien).

Tabac

Fumer avant une intervention augmente les risques lors de l'anesthésie.

2. Votre entrée

Elle s'effectuera selon l'heure indiquée par votre chirurgien. Attention, il ne s'agit pas de l'heure de votre intervention, car, même si votre médecin a programmé au mieux votre entrée, l'ordre opératoire obéit à des impondérables, prévoyez une demi journée dans notre établissement. A votre arrivée, le passage à l'accueil est obligatoire. Notre hôtesse vous confiera des étiquettes et vous orientera vers le service concerné. N'apportez pas d'objets de valeur.

3. Le service

Situé au 2ème étage, il est ouvert **du LUNDI au VENDREDI, de 7h à 15h30**. L'équipe soignante est composée d'infirmières et d'aides soignantes. Chacune, sera présente pour vous permettre de vivre votre hospitalisation dans les meilleures conditions. Un accompagnant est le bienvenu.

L'arrivée dans le service

Vous serez accueilli par l'équipe soignante en pré-opératoire afin d'effectuer votre préparation pour le bloc opératoire.

- ✓ Constitution de votre dossier médical
- ✓ Habillage pour le bloc (tenue fournie)

- ✓ Dépilation si nécessaire (pour votre confort, il vous est possible d'effectuer vous-même le rasage de la partie opérée la veille de l'intervention)
- ✓ Prémédication éventuelle
- ✓ Préparation spécifique selon le type d'intervention (dilatation oculaire...)

Passage au bloc chirurgical

Un brancardier viendra vous chercher pour vous emmener au bloc. Vous serez pris en charge par l'équipe (anesthésiste-réanimateur, chirurgien, infirmier(e)s ...). A la durée d'intervention indiquée par votre chirurgien, s'ajoutent le temps d'installation au bloc, le temps de surveillance en salle post opératoire, etc...

Post-opératoire

Après votre passage au bloc opératoire, vous réintègrerez votre lit au service ambulatoire. C'est l'équipe soignante qui vous a accueilli en pré-opératoire qui sera présente à vos côtés pour effectuer vos soins post-opératoires, en particulier la prise en charge éventuelle de la douleur. La reprise alimentaire a lieu plus ou moins rapidement selon le type d'intervention et l'anesthésie pratiquée.

L'heure de sortie est fonction de votre état de santé après la visite du chirurgien et l'accord du médecin anesthésiste. Nous devons voir votre accompagnant qui signera le formulaire de sortie avec la mention "Ne pas conduire de toute la journée".

4. Votre sortie

Si vous avez eu une anesthésie, vous ne pouvez quitter l'établissement par vos propres moyens. La présence d'un tiers est également indispensable pour la première nuit suivant l'intervention. Lorsque toutes les conditions requises sont réunies, l'équipe soignante vous autorise la sortie, après vous avoir donné les consignes post-opératoires nécessaires ainsi que les éventuelles ordonnances. Les dernières formalités de sortie s'effectuent à l'accueil juste avant votre départ. L'équipe du service est joignable aux heures indiquées précédemment.

En cas de besoins après votre sortie, vous pouvez contacter le chirurgien et/ou l'anesthésiste aux numéros indiqués sur les formulaires remis par ces praticiens 24/24 et 7j/7.

5. La clinique & vous

Une Cafétéria est à votre disposition au 2ème étage, les accompagnants pourront y consommer collation, repas ou sandwich. Horaires d'ouverture : **du LUNDI au VENDREDI de 11h00 à 16h00**. Des distributeurs automatiques de boisson et alimentation sont

également à votre disposition au rez-de-chaussée.

Sécurité

La sécurité est assurée face aux sinistres majeurs, et d'abord au risque incendie. Avec des locaux conformes aux réglementations et visités régulièrement par la Commission de Sécurité. Une prévention est assurée par un contrôle permanent des bâtiments et une maintenance des installations de Sécurité Incendie, et une équipe d'intervention prête à agir, 24 h sur 24, c'est un risque contrôlé. **En cas d'incendie, informez rapidement un membre de l'équipe soignante.**

Attention au tabac : La nature des activités d'un établissement de soins fait qu'une cigarette peut avoir des conséquences tragiques surtout pour ceux qui sont alités (présence d'oxygène dans les chambres). Un incendie sur six est dû à un mégot mal éteint. Contribuez à la prévention du risque incendie.

Il a été établi que l'utilisation en milieu hospitalier de téléphones mobiles cellulaires pouvait entraîner des risques de perturbations des dispositifs médicaux fonctionnant avec des systèmes électroniques. **Ces téléphones ne doivent pas être utilisés dans l'enceinte de l'établissement et doivent être maintenus systématiquement en position d'arrêt.**

Pour améliorer la qualité de la prise en charge de nos patients, un questionnaire de satisfaction est à votre disposition. Nous vous remercions de bien vouloir le renseigner et de le remettre à l'équipe du service.